

Cession de fonds de commerce

PIÈCES À FOURNIR



ACTE de cession enregistré



KBIS moins de 3 mois cédant et cessionnaire



POUVOIR au nom de LEGAL FORMALITES
(cédant et cessionnaire)



DIPLÔME si activité règlementée / artisanale



JUSTIFICATIF AGRÉMENT (préfecture / mairie)
SI NÉCESSAIRE